



Modification de l'edt par l'employeur=>conséquences sur la garde

Par lilou2b

Bonjour,

Dans le cadre d'une rupture de PACS avec enfants mineurs en garde alternée, quels sont mes droits ainsi que mes recours face au refus de l'autre partie de se soumettre à une modification de la distribution des weekends de garde. Cette modification est induite par mon chef d'entreprise qui a modifié mon emploi du temps, me prévenant au préalable, et effective depuis 10 jours. J'ai moi-même prévenu oralement mon ex-conjoint de ces modifications mais sans aucun support écrit.

Merci par avance de votre réponse

Cdt

Par ESP

Bonjour

"" quels sont mes droits ainsi que mes recours face au refus de l'autre partie de se soumettre à une modification de la distribution des weekends de garde""

S'il y a conflit, il faut que le JAF tranche et dans ce cas, utilisez le formulaire suivant en joignant un écrit soulignant l'urgence de votre situation.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764[/url]

Par lilou2b

Merci beaucoup de votre réponse.

Puis-je utiliser le formulaire joint et contacter en parallèle un avocat pour m'assister?

Merci encore.

Par ESP

Alors contactez d'abord l'avocat.

Par lilou2b

Je vous remercie sincèrement pour votre aide.

Par ESP

Ce n'est pas grand chose !